

DÉCHETS DE PÊCHE :

Même morts ils tuent encore !

Abandonner ses déchets de pêche est un geste potentiellement mortel pour les animaux sauvages et domestiques : chaque année, des milliers d'oiseaux, de poissons et de mammifères meurent avec souffrance, à cause de déchets de pêche traînant dans la nature.



© Photographies : R. Ripoll - JF. Noblet - ASPAS

Le dépôt d'ordures sauvages et ses conséquences peuvent être punis par la loi.



Respectez l'environnement, ramassez vos déchets



Demandez le dépliant gratuit
« Déchets de pêche : même morts ils tuent encore ! »

ASPAS - Sea Shepherd France

Pour plus d'informations contactez l'ASPAS - Tél. 04 75 25 10 00 - actions@aspas-nature.org

